



CONTEXTE ÉCONOMIQUE GLOBAL

FICHE VARIABLE

BREXIT

COLLÈGE DE PROSPECTIVE
CHANTIER INDUSTRIE



SYSTÈME DE VARIABLES

Cette fiche s'inscrit dans un système global de variables.

Les variables faisant l'objet d'une fiche sont celles identifiées lors des premières tables rondes du chantier prospectif comme porteuses d'évolutions majeures ayant un impact direct ou indirect sur l'industrie.

Chaque fiche rassemble, sauf exception, la documentation permettant de comprendre l'évolution passée, présente et future d'une variable.

Elle expose les dynamiques d'évolution (tendances, ruptures...), et propose quelques évolutions possibles (micro-scénarios travaillés en atelier).

1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE GLOBAL

Croissance économique mondiale
Monnaie
Europe, Brexit
Production française
Export
Coûts de production
Intervention de l'Etat
Internationalisation
Ressources (énergie, matières...)

2. ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES DE L'INDUSTRIE

Servicialisation de l'industrie
Modèles d'affaires
Logistique et Supply Chain

3. ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Sécurité industrielle
Règlementations
Changements climatiques

4. ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE

Capital humain
Attractivité régionale
Infrastructures
Environnement institutionnel,
économique, gouvernance
locale
Recherche et développement

5. ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

Big Data
Intelligence Artificielle
Réalité augmentée
Cobotique
Fabrication additive
Internet des objets
Gestion de cycle de vie du
produit

6. ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

Imaginaire de l'industrie

Tendances de consommation



TRAJECTOIRE DE LA VARIABLE

Le 30 décembre 2020, un accord de commerce et de coopération a été adopté entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne entérinant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne enclenchée suite au référendum du 23 juin 2016. Depuis le 1er janvier 2021, cet accord détermine les règles applicables aux relations entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne dans un certain nombre de domaines dont les relations commerciales. Il évite un *hard Brexit*, c'est-à-dire une sortie sans accord de l'Union Européenne et de son marché commun, dont l'impact aurait été négatif à la fois pour le Royaume-Uni et l'Europe.

Le Royaume-Uni, 5ème Pays au monde par son PIB, conserve ainsi une capacité à commercer avec l'Europe qui

est son premier partenaire commercial (48 % de ses exportations le sont vers l'UE tandis que 55 % de ses imports proviennent de l'UE) tout en quittant sa place dans la construction européenne.

Le Royaume-Uni affiche par ailleurs une volonté de transformer son économie en lien avec le Brexit en se positionnant notamment dans certains secteurs industriels. L'objectif du pays est de rééquilibrer son économie entre les services, aujourd'hui prédominants, et l'industrie qui ne représentait plus que 8,7 % de la richesse nationale en 2015 (10 % en France et 20 % en Allemagne, source : ONU) suite à une forte désindustrialisation.

PASSÉ > PRÉSENT > FUTURS POSSIBLES

QUELLE A ÉTÉ L'ÉVOLUTION PASSÉE DE LA VARIABLE ?

Le Royaume-Uni a été au cœur des révolutions industrielles qu'a connu l'Europe depuis le 19ème siècle. Après la seconde guerre mondiale, l'industrie a continué à se développer jusqu'à connaître les limites de ce modèle. Suite à une période de forte inflation et de perturbations sociales, la politique économique menée par Margaret Thatcher (1979-1990) a profondément transformé l'économie et l'industrie par la libéralisation du marché du travail, la privatisation, la limitation du pouvoir syndical. Cette politique a eu pour effet une désindustrialisation très forte et rapide. Elle a permis l'émergence du secteur financier qui s'est développé grâce à une forte dérégulation (1986).

La libéralisation de l'économie a amené le pays à se tourner vers un nouveau modèle de développement fondé sur l'attractivité des investissements directs étrangers (la Fabrique de l'Industrie, *l'investissement étranger, moteur de la réindustrialisation au Royaume-Uni ?*). Ces derniers ont contribué à relancer certaines filières industrielles qui étaient considérées comme anéanties. Le cas de l'automobile est flagrant : les Investissements Directs Etrangers (IDE) ont permis, à travers le rachat par des groupes

étrangers, la survie et la modernisation des fleurons anglais (Rover, Jaguar, Rolls Royce ou encore Mini appartiennent désormais à des groupes indiens ou allemands). Par la suite, de nouvelles implantations ont eu lieu. Le japonais Nissan s'est implanté en créant l'usine de Sunderland dans le Nord-Est de l'Angleterre en 1986. Il en a fait progressivement une de ses usines les plus performantes, alimentant le marché européen. En 2015, le Royaume-Uni détient près de 19 % des stocks d'IDE de l'Union Européenne (source : CNUCED). Il est la première destination des IDE en Europe et constitue une porte d'entrée vers le marché européen pour des entreprises mondiales.

Cette attractivité constitue aujourd'hui un atout pour l'économie, alors que la stratégie industrielle britannique se renouvelle. Les premiers ministres David Cameron (2010-2016) et Theresa May (2016-2019) ont engagé des actions dans ce sens. C'est le cas avec des mesures destinées à gagner en compétitivité (flexibilité du travail, allègements fiscaux et réglementaires), de la définition de secteurs industriels stratégiques (Cameron) et de l'élaboration d'un plan stratégique dénommée *Building our Industrial Strategy* (Theresa May, 2017). Suite à cette période, de nouveaux outils de soutien, peu vus outre-Manche depuis la libéralisation des années 1980, sont mis en œuvre : soutien aux infrastructures, fonds de croissance régionaux...

PASSÉ > PRÉSENT > FUTURS POSSIBLES

QUELLES SONT LES DYNAMIQUES À L'ŒUVRE ?

La réalisation du Brexit et la conclusion d'un traité commercial avec l'UE permettent au pays de confirmer le choix du Brexit et de mettre en avant des secteurs industriels qui restent proches de ceux existants en France (automobile, chimie, pharmacie, agroalimentaire, aéronautique). Le développement industriel est stratégique pour le Royaume-Uni car l'accord sur le Brexit prévoit l'absence de taxes pour les produits fabriqués pour au moins 50 % au Royaume-Uni (règle d'origine). L'importation de produits venant du reste du monde pour les redistribuer en Europe ou la transformation, l'assemblage de produits importés pour une valeur supérieure à 50 % de la valeur totale, impliquerait de taxer ces produits comme étant extérieurs à l'Europe. Le Royaume-Uni a donc intérêt à développer des filières assez complètes de production pour échapper à ces taxes.

Des perspectives de relocalisation d'entreprises vers les Hauts-de-France ont été analysées par la CCI Hauts-de-France : elles concernaient principalement les secteurs de l'aéronautique, l'automobile et de la chimie-pharmacie. Cependant, ces hypothèses étaient renforcées dans le cadre d'un Brexit sans accord qui complexifierait les relations commerciales avec le marché européen. Si les formalités douanières sont nécessairement un coût supplémentaire pour les entreprises britanniques, la mise en place de systèmes automatiques depuis l'usine permet de limiter les pertes de temps consacrées aux formalités douanières lors du transit de marchandises.

Le Royaume-Uni présente des coûts de production moins élevés qu'en France (coûts salariaux, impôts sur les sociétés). Il reste donc compétitif et peut attirer ou maintenir des industries qui gardent la possibilité d'exporter vers l'Union Européenne.

Le Royaume Uni (RU) dispose par ailleurs d'une autonomie pour conclure des accords commerciaux avec d'autres zones économiques (USA, Russie, Japon, Amérique latine) sans passer par l'UE et sans être soumis aux réglementations européennes (exemple : les normes liées à la protection des données,...).

QUELLES SONT LES DYNAMIQUES EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE ?

Selon la Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, les exportations des Hauts-de-France à destination du Royaume-Uni s'élèvent à 4,3 milliards d'euros en 2016, soit 9,4 % des exportations de la région. Les importations des Hauts-de-France depuis le Royaume-Uni s'élèvent à 2,5 milliards d'euros en 2016, soit 4,4 % des importations de la région. En conséquence, la balance commerciale avec le Royaume-Uni est excédentaire à hauteur de 1,8 milliards d'euros.

La chimie est le premier secteur exportateur des Hauts-de-France vers le Royaume-Uni suivi de produits sidérurgiques. Viennent ensuite les produits alimentaires divers et les produits de la construction automobile.

Selon l'INSEE, l'effet de proximité avec la Grande-Bretagne se mesure en termes d'implantation d'entreprises multinationales britanniques en Hauts-de-France. Ces dernières représentent 7,6 % des effectifs dépendants de multinationales dans la région, niveau proche de celui observé en France (hors Ile-de-France). Cela représente 8,8 % de leurs investissements en termes d'effectifs salariés en métropole, soit moins que le poids de la région dans l'ensemble des effectifs dépendants de multinationales étrangères (9,5 %). Les relations avec le Royaume-Uni sont davantage des relations commerciales que des prises de participation de part et d'autre de la frontière.



PASSÉ > PRÉSENT > FUTURS POSSIBLES

QUELLES SONT LES INFLEXIONS ET RUPTURES QUI POURRAIENT MODIFIER LES DYNAMIQUES EN COURS ?

La règle d'origine inscrite dans l'accord commercial avec l'UE nécessite que le Royaume-Uni soit en capacité de produire plus de 50 % de la valeur ajoutée des biens industriels. Si cette règle est possible dans la plupart des cas, cela peut devenir plus complexe dans le cas des voitures électriques dont les batteries ne seraient pas produites sur le sol anglais mais importées depuis des pays hors UE. Les importations seraient doublement pénalisées dans le cas d'une baisse de la livre qui renchérirait leur coût.

La stratégie repose sur des perspectives de croissance des marchés notamment dans l'automobile et l'aéronautique qui pourraient être remis en question avec la crise liée à la COVID-19 qui se traduirait par une baisse durable de la demande dans ces secteurs ou la fermeture de sites de productions à l'échelle européenne.

La politique ambitieuse souhaitée par le Royaume-Uni peut être freinée par les moyens financiers que le pays devra déployer seul. En effet, les IDE, s'ils sont un vecteur de développement de l'industrie, nécessitent un accompagnement pour que leur effet soit pérenne. Les investissements dans l'éducation et la formation ainsi que dans les infrastructures restent nécessaires pour maintenir les industries créées.

D'autre part, la qualification de la main d'œuvre et l'intérêt pour les métiers industriels restent des défis importants pour permettre la ré-industrialisation du pays.



MICRO-SCÉNARIOS

Elaborés en atelier, ces scénarios proposent un contenu de l'évolution possible de la variable étudiée, articulés à partir de trois hypothèses :

- **une hypothèse basse** (quelle évolution de la variable défavoriserait l'industrie régionale),
- **une hypothèse haute** (quelle évolution de la variable favoriserait l'industrie régionale),
- ainsi qu'un scénario s'inscrivant davantage dans une forme de continuité (**hypothèse tendancielle**).

UNE RÉINDUSTRIALISATION BRITANNIQUE QUI PROFITE À LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

La sortie de la crise sanitaire se traduit par une reprise économique dont bénéficie le secteur industriel. Dans ce contexte, le Royaume-Uni amorce une politique industrielle qui porte ses fruits. Les industries britanniques se transforment rapidement afin de viser la neutralité carbone. Les investissements publics permettent au pays de lever certains freins (infrastructures, formation). Afin d'améliorer la fluidité des échanges avec le reste de l'Europe qui reste son premier débouché, les industries du Royaume-Uni développent des coopérations avec des industriels et distributeurs régionaux. De ces coopérations naissent de nouveaux liens capitalistiques en particulier sur le territoire de la région Hauts-de-France.

UNE CONCURRENCE FORTE À LA PORTE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Le Royaume-Uni, dont l'économie est profondément affectée par la crise sanitaire utilise tous les atouts dont il dispose pour permettre à son industrie de se relever. Des accords commerciaux sont signés avec plusieurs grandes zones économiques mondiales qui permettent au Royaume-Uni d'obtenir des débouchés nouveaux. Des conflits sont récurrents avec l'Union Européenne car les normes utilisées par le Royaume-Uni semblent incompatibles avec celles qui régissent le marché commun (concernant la protection des données, les régimes d'aides aux entreprises notamment). L'Europe souhaite reprendre les négociations relatives au premier traité. L'industrie des Hauts-de-France pâtit fortement de cette situation et voit ses exportations se réduire.

EN ATTENTE D'UNE STABILITÉ POST-BREXIT

Le Royaume-Uni conserve un rôle important dans l'accueil des IDE en Europe car les industries qui s'y implantent peuvent continuer de distribuer leurs produits dans le marché européen. Cette politique reste cependant limitée car les grands groupes internationaux attendent une réelle stabilisation de l'après Brexit. Des investissements restent nécessaires pour permettre d'augmenter l'attractivité du pays dans un contexte budgétaire contraint. Les relations commerciales restent intenses avec la région Hauts-de-France mais ne se traduisent pas par de nouvelles coopérations. Dans certains secteurs, des IDE peuvent choisir de se localiser davantage en Europe continentale et notamment en Hauts-de-France.

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES

- Brexit : quelles opportunités pour les Hauts-de-France ? Horizon éco N°238 02/06/2017, CCI Hauts-de-France
- L'investissement étranger, moteur de la réindustrialisation au Royaume-Uni ? Louisa Toubal, La Fabrique de l'Industrie, Presse des mines, 2018



Date de publication : février 2021

Rédaction : Karen Maloingne - Ahlam Benlemselmi
Christophe Meulemans - Sylvie Delbart

Contact : collegedeprospective@hautsdefrance.fr

Retrouvez l'actualité et les publications du collège sur le site de
l'Agence Hauts-de-France 2020-2040
<https://2040.hautsdefrance.fr>